

2018-3069
2018-10-09

. Neogen Corporation
620 Lesher Place
Lansing, MI 48912
Medical : 1-800-498-5743
?: 1-800-621-8829

COMMERCIAL
CONTENU NET: 4 X 454g blocs d'appât; 454 g
LIRE L'ETIQUETTE ET L'EMBALLAGE EXTERIEUR AVANT D'UTISER
NO D'HOMOL. 30167 LPA

Ramik^{MD} Barres

Tue Rats et Souris

Tueur de Rats et Souris Tout-Temps

SOLIDE
ATTENTION

GARANTIE : Diphacinone.....0,005%

RODENTICIDE RÉSISTANT AUX INTEMPÉRIES QUI PERMET DE SE DÉBARRASSER DES RATS ET DES SOURIS À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR.

Usage réservé uniquement aux opérateurs antiparasitaires certifiés, aux exploitants agricoles et aux personnes autorisées dans le cadre d'un programme de lutte antiparasitaire reconnu par le gouvernement.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PREMIERS SOINS:

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils de traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison. Ne donner aucun liquide à une personne inconsciente. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OÙ LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils de traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Dans tous les cas d'ingestion de ce produit, avertir immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Prévenir immédiatement un vétérinaire lorsque l'empoisonnement d'un animal de compagnie ou d'élevage est suspecté. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS, DES ANIMAUX DE COMPAGNIE ET DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE. Peut être nocif ou létal si ingéré ou absorbé par la peau. Porter des gants résistant aux produits chimiques lors de l'élimination des carcasses de rongeurs, des appâts inutilisés et des contenants vides. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou aller aux toilettes. Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Laver les vêtements contaminés séparément, à l'eau chaude et au savon, avant de les porter à nouveau. **TENIR À L'ÉCART DES ALIMENTS DESTINÉS À LA CONSOMMATION HUMAINE OU ANIMALE.** Porter un pantalon long, une chemise à manches longues, de chaussettes et des chaussures ainsi que des gants résistant aux produits chimiques. Si le produit pénètre sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres.

RENSEIGNEMENT TOXICOLOGIQUES : Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Si cette substance est ingérée accidentellement par des humains ou par des animaux familiers, domestiques ou la faune, elle pourrait diminuer la capacité de coagulation du sang et causer une hémorragie. La vitamine K1, sous forme d'injections intramusculaires ou sous-cutanées ou administrée par la bouche, est suggérée comme traitement curatif pour un empoisonnement par un anticoagulant. La gravité du cas est mesurée en établissant les temps de prothrombine prolongés (T.P.) afin de déterminer la thérapie appropriée. On devra effectuer des traitements répétés si les temps de prothrombine l'exigent.

MODE D'EMPLOI: Pour le contrôle des rats surmulots, des rats noirs et des souris communes à l'intérieur et à l'extérieur, dans les 15 mètres des bâtiments (résidentiels, industriels et agricoles). L'appât rodenticide peut être placé dans une station d'appât protégée, le long de la clôture des propriétés, à l'extérieur du périmètre de 15 mètres tout en restant à 100 m des habitations, si la station est solidement fixée (par ex. clouée) à la clôture ou au sol.

DIRECTIVES POUR LE MODE D'APPLICATION: chaque Ramik Barres consiste d'un bloc de 454g avec des encoches permettant de se faire divisé en 16 morceaux égaux de 28g.

RATS : Placer 4 à 16 28g morceaux Ramik^{MD} Barres par appât, à un intervalle de 4,5 à 9 mètres par placement. Renouveler avec des appâts frais sans interruption pendant 15 jours ou jusqu'à ce que l'activité des rats cesse. **SOURIS :** Placer 1 à 4 28g morceaux Ramik^{MD} Barres par appât, à un intervalle de 2,5 à 3,5 mètres par placement. Une plus grande quantité peut être nécessaire là où il y a une activité intense des souris. Renouveler avec des appâts frais sans interruption pendant 15 jours ou jusqu'à ce que l'activité des souris cesse.

ENTREPOSAGE : Conserver dans un endroit frais et sec, à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale et des autres produits chimiques. Ranger la portion inutilisée du produit dans son contenant d'origine, dans un endroit sûr à l'abri des enfants et des animaux non ciblés.

ÉLIMINATION : Ne pas réutiliser le contenant vide. Jeter les appâts non utilisés ou avariés conformément aux exigences locales. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se dépatier, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en case de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DES RONGEURS : Jeter les rongeurs morts avec les ordures ménagères ou les enterrer.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

EPA Est. No. 61282-WI-1